



Hermeline Malherbe

Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

SESSION DU 29 MARS 2021 DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Depuis plus d'un an, notre pays traverse une crise sanitaire, économique et sociale. Et depuis plus d'un an, nous accompagnons et soutenons nos concitoyen.nes, les familles, les personnes âgées, les personnes handicapées, les jeunes ainsi que les entreprises et les associations dans tous les domaines. Nous, élu.e.s du Département, refusons d'abdiquer. Nous continuons de nous mobiliser et d'inventer de nouvelles solutions.

Cette session de mars vient rappeler la teneur de cette mobilisation de tous les instants. Elle vient souligner combien les enjeux sociaux et médico-sociaux sont au cœur des priorités du Département, et ce, sur l'ensemble du territoire.

Nous poursuivons le développement de la vaccination à Perpignan et sur l'ensemble du territoire. Nous accompagnons aussi concrètement le déploiement des politiques de santé au plus près du territoire et des besoins.

Autre exemple significatif de cette politique d'accompagnement menée par le Département : les nombreuses actions à destination des jeunes, présentées lors de cette session. Cette crise est lourde de conséquences pour nos concitoyen.nes les plus fragilisé.e.s et hélas, les jeunes ne sont pas épargnés. Dans ce contexte, le Département entend remplir totalement sa mission de collectivité des solidarités et de la proximité.



leDépartement66.fr



La santé au cœur des priorités du Département

Depuis le début de la crise sanitaire, **le Département s'est organisé au mieux pour intensifier ses missions au plus près des habitantes et des habitants.** En première ligne sur les enjeux sociaux et médico-sociaux, le Département répond aux besoins de la population, en coordination avec l'Etat, l'ARS, le Centre hospitalier de Perpignan, et les personnels soignants. Mise en place de centres de vaccination, achat et distribution de masques pour les collégiens, les professionnels et les habitants, mise en place de centres Covid et d'un hôtel Covid, revalorisation du plafond d'aide d'urgence, soutien exceptionnel aux associations...le Département a déployé de nombreuses actions de soutien et d'accompagnement durant ces derniers mois.

La session du 29 mars permet aux élu.e.s de l'Assemblée départementale de rappeler la mobilisation du Département sur ces dernières semaines.

- En lien avec l'Etat, l'ARS et les médecins libéraux, le Département a ouvert un centre de vaccination, rue Zamenhof (Perpignan), pour permettre d'accélérer la vaccination dans les P.-O. Le Département a assuré la livraison et l'installation de matériels (bureaux, informatique, réfrigérateurs...). De plus, le Département a apporté son appui logistique et informatique auprès des centres de vaccination d'Argelès, de Céret et de Saint-Cyprien.

- Le Département mène des actions de soutien importantes : **Allopsychologuecd66**, plateforme téléphonique, animée par les psychologues du Département, désormais étendue aux étudiants (dans le cadre d'un partenariat avec l'Université) et les aides octroyées dans le cadre du **Fonds de solidarité pour le logement (FSL)** pour le financement des factures et des impayés de loyers.

La santé au cœur d'une importante phase de réflexion

Conscient des enjeux de la désertification médicale, le Département lance **une étude sur l'organisation des soins et la répartition des offres médicales** sur l'ensemble du territoire. Le Département sollicite l'appui technique du CREAL-ORS (Observatoire régional de la santé) pour établir cet état des lieux sur le maillage territorial en matière de démographie médicale et d'équipements de santé pour les habitantes et les habitants des Pyrénées-Orientales.

- **Les Contrats Locaux de Santé (CLS), conclus entre l'Agence Régionale de Santé, le Département et les intercommunalités, permettent le déploiement des politiques de santé dans les territoires de proximité et de développer des moyens de coordination des ressources. Deux contrats ont été signés avec le Département en 2015 avant d'être renouvelés en 2021 : l'un en Cerdagne-Capcir avec les communautés de communes Capcir Haut-Conflent et Pyrénées-Cerdagne et le second, en Fenouillèdes avec la communauté de communes Agly-Fenouillèdes. Lors de cette session, l'Assemblée départementale votera l'octroi d'une subvention de 15 000 € à l'association Chemin Faisant dans le cadre des CLS en Cerdagne / Capcir / Haut Conflent et de 17 363,96 € à la communauté de communes Agly-Fenouillèdes.**

- **Le Département soutient la création d'un centre municipal de santé à Elne, dans le cadre de l'appel à projets « Services au public Innovants – Thématique Offre de Santé et Territorialisation », au travers d'un financement de 76 180 €. L'ouverture est programmée en avril.**



Le Département aux côtés des jeunes et des étudiant.e.s

Voté à l'unanimité le 16 novembre 2020, le Plan d'action pour l'insertion et la citoyenneté des jeunes, soulignait les risques auxquels les jeunes sont confrontés : isolement social, détresse psychologique, difficultés matérielles et financières, inquiétudes devant le manque de perspectives pour l'avenir.

Agir pour la vie active et citoyenne des jeunes

Aujourd'hui, le Département renforce sa mobilisation en mettant en place des actions qui allient insertion, accès à l'emploi et engagement citoyen.

- La mise à disposition des 31 collèges, **plus de 70 stages pour les élèves de 3^{ème}**, en plus de 150 organisés chaque année. Ces offres de stage visent principalement les élèves les plus en difficulté dans leur recherche de structure d'accueil. Ces stages sont importants car ils permettent aux jeunes de découvrir des métiers et un environnement professionnel.
- Le lancement du recrutement des « **Ambassadeurs du numérique** » début 2021 : **50 jeunes** qui auront pour mission d'accompagner et d'aider les habitantes et les habitants dans les usages du numérique. Le Département a aussi initié la première session de formation des **Plombiers du numérique**, avec la Chambre des métiers et de l'artisanat et l'aide de la Région. Cette formation est accessible à des jeunes éloignés de l'emploi (notamment bénéficiaires du rSa, jeunes décrocheurs, MLJ...).
- Le financement de **100 services civiques**, en contrat de 8 à 10 mois, recrutés par des structures associatives et publiques, sociales et médico-sociales, en charge du lien social et des solidarités dans les Pyrénées-Orientales dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt.

Le Département maintient **son soutien aux Fédérations d'éducation populaire** qui développent elles aussi des actions en direction des jeunes.

L'association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) est soutenue par le Département depuis 2013 à hauteur de 18 k€ par an.

D'une part, le **mentorat** permet d'agir auprès de 500 élèves en relation avec les familles sur du soutien scolaire et un accompagnement dans la citoyenneté.

Et plus récemment le **dispositif des Volontaires en Résidence** permet de recruter des jeunes en service civique qui interviennent auprès des élèves et avec les équipes éducatives de 6 collèges classés REP de Perpignan pour développer des projets citoyens avec des collégiennes et collégiens. Il est envisagé d'étendre ces dispositifs à d'autres établissements dont le collège d'Elne, situé en zone QPV.

Le Département confirme aussi son **soutien aux dispositifs de formation** (notamment pour préparer le Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur, Bafa).

Le Département en soutien des étudiant.e.s

Dans le cadre d'un travail mené avec ses partenaires, le Département présente aujourd'hui plusieurs actions concrètes à destination des étudiant.e.s :

- La mobilisation d'agents du Département pour apporter un **soutien psychologique** aux jeunes via la plateforme Allopsychologue66,
- La **participation aux opérations de collecte et de distribution de denrées alimentaires** mises en place par le Secours populaire et le Clous, organisées pour les étudiant.e.s les plus précaires,
- **Un soutien financier** du Département à la démarche engagée par l'UPVD et sa Fondation pour créer sur le campus universitaire, **une épicerie solidaire** permettant de répondre de manière plus pérenne aux premiers besoins des étudiant.e.s.



Quand la culture se conjugue avec la solidarité

La crise sanitaire a particulièrement impacté les personnes âgées et les personnes handicapées, y compris dans les établissements. Pendant des mois, elles n'ont pas pu voir leur famille et leurs amis. Pour le Département, il est donc primordial de leur permettre de retrouver du lien social et des activités culturelles indispensables au bien-être, et par là même, de soulager les équipes qui ont tant donné et qui sont à pied d'œuvre. Les spectacles ne peuvent avoir lieu dans les salles et les théâtres. **Le Département propose donc qu'ils soient adaptés et joués dans les établissements pour les personnes âgées et les personnes handicapées.**

L'appel à projets, lancé en janvier dernier, a été très fructueux. Ainsi, le Département propose un catalogue de **62 spectacles vivants, originaux** et souvent très innovants : contes, duos,

flamenco, théâtre d'ombres chinoises, danse, clown, jonglage, musique ancienne, musique catalane, jazz...Un programme idéal pour offrir à tous des moments d'évasion et convivialité (artistique).

Les représentations seront données par des artistes professionnels du territoire. Entièrement pris en charge financièrement par le Département, ces spectacles seront adaptés au public et se tiendront en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, dans le respect des protocoles des établissements.

Et aussi

- Le Département est le premier partenaire des associations. Lors de cette session, il prévoit un montant total de 433 711€ pour des associations caritatives, de l'insertion et de l'accès aux droits.
- Comme ce fut le cas lors du premier confinement, le Département confirme son aide et son soutien aux associations. Lors de cette session, il est proposé aux élu.e.s de pérenniser le partenariat Département - Banque Alimentaire - Chambre d'Agriculture qui repose aussi sur un travail avec les entreprises agricoles locales. Il prévoit 13 opérations de distribution de produits locaux.
- Le Département est un acteur central en matière de préservation et de gestion de la ressource en eau sur le territoire des Pyrénées-Orientales. Lors de cette session, les élu.e.s pourront approuver le montant de la participation statutaire du Département au Syndicat mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon (à hauteur de 74 000 € pour 2021) ainsi que l'octroi de subventions au Collectif Alternatives aux Pesticides 66 et à l'association Pôle mondial de compétitivité Eau Aqua Valley pour l'animation régionale pour la qualité des réseaux humides et l'efficacité des services d'eau et d'assainissement au titre de l'année 2021.



CONTACT PRESSE

Alexandra Girard - Tél. 04 68 85 80 23 - Port. 07 86 48 14 90

leDepartement66.fr

